

ADDITIF AUX CONDITIONS ET TARIFS DES OPERATIONS ET SERVICES BANCAIRES APPLICABLES A LA CLIENTELE DES PARTICULIERS. AU 01/08/2010.

LES COTISATIONS CARTES (hors Forfait)

Cartes de paiement

- Carte Visa Premier IZICARTE (débit immédiat ou différé) : 121,49 €/an
- Carte Bleue Visa IZICARTE débit différé : 45,14 €/an
- Carte Bleue Visa IZICARTE débit immédiat : 34,64 €/an

LES FORFAITS DE SERVICES

Les cartes IZICARTE sont aussi disponibles dans les Forfaits Satellis Intégral, Satellis Essentiel Plus, Satellis Essentiel, Satellis Direct.

Le choix d'une carte IZICARTE est sans influence sur la tarification du forfait choisi.

(Exemple : Forfait Satellis Essentiel Plus avec Carte Bleue Visa à débit immédiat 8.10 €, Forfait Satellis Essentiel Plus avec une Carte Bleue Visa IZICARTE à débit immédiat 8.10 €)

LES OPPOSITIONS

- Blocage carte (perte/vol/usage frauduleux) : gratuit
- Blocage carte (mise en surveillance) : 35,44 €
- Blocage carte (usage abusif) : 60 €
- Révocation d'une échéance de prélèvement : gratuit
- Retrait du consentement sur une autorisation de prélèvement : 17,03 €

LES RELEVES DE COMPTE CHEQUE

- Frais d'envoi de relevés de comptes à domicile ou Relevés de comptes en ligne* (DEI)
 - Relevé mensuel Gratuit
 - Par relevé supplémentaire 1,17 €

* Service accessible à tout client abonné Direct Ecureuil Internet.

LES PRESTATIONS LIEES AUX CARTES

- Remplacement carte avant échéance : 8,70 €
- Réédition d'un code confidentiel : 8,47 €
- Choix du visuel de collection (hors visuel standard gratuit)
 - Carte Bleue Visa ou Carte Bleue Visa IZICARTE : 9 €⁽²⁾
 - Carte Visa Premier ou Carte Visa Premier IZICARTE : Gratuit⁽³⁾
- Choix du visuel personnel^{(2) (4)}
 - Carte Bleue Visa IZICARTE ou Carte Bleue Visa : 12 €⁽²⁾
 - Carte Visa Premier IZICARTE ou Carte Visa Premier : 12 €⁽⁵⁾
 - Carte bancaire rechargeable 6 €⁽⁵⁾

(2) Cotisation due à chaque commande d'1 visuel (en cas de souscription, renouvellement d'échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte)

(3) Limité au choix d'un visuel de collection pour la période de validité de la carte : cotisation de 9 euros au delà.

(4) Commercialisation prévue dernier trimestre 2010

(5) Sous réserve de disponibilité de cette offre

Sur les forfaits, les cartes, et les oppositions un demi-tarif est appliqué pour les jeunes de 18 à 25 ans.



ADDITIF AUX CONDITIONS ET TARIFS DES OPERATIONS ET SERVICES BANCAIRES APPLICABLES A LA CLIENTELE DES PARTICULIERS. AU 01/08/2010.

SPÉCIAL JEUNES

- Satellis One : 1 € /mois jusqu'à 25 ans (réservé aux 18-25 ans)
- Futéo (offre groupée de services destinée aux 18-25 ans) : 1 €/mois
- Offre Coloc' (offre groupée de services destinée aux 18-30 ans) : 1 €/mois
 - Option : Carte Senséa 1€ supplémentaire /mois et/carte

- Commission d'intervention : 4.05/opération* ⁽¹⁾

*Tarification plafonnée à 3 opérations par jour

- Forfait de frais par prélèvement rejeté pour défaut de provision (dont commission d'intervention)⁽¹⁾

- Pour un prélèvement ≤ à 20 € 40% du montant du prélèvement rejeté **
- Pour un prélèvement > à 20 € 8 €**

**Tarification plafonnée à 16 € par jour

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (dont commission d'intervention)⁽¹⁾ 30 €***

***Tarification plafonnée à 2 opérations par jour

REMUNERATION DES COMPTES

- Le service rémunération est gratuit dans le cadre des Forfaits Satellis Intégral*, Satellis Essentiel Plus**, Satellis Essentiel**, Satellis Direct** et Satellis Jeune 16-17 ans**.

- Frais liés au service rémunération ** à partir de 0.50 €/mois

* Rémunération servie : 0,25 % taux nominal brut annuel, dès le 1^{er} euro jusqu'à 2500 € de solde créditeur et 0,75 % au-delà. Les intérêts sont soumis à l'impôt sur le revenu et aux cotisations sociales

** Rémunération servie : 0,25 % taux nominal brut annuel, dès le 1^{er} euro jusqu'à 2500 € de solde créditeur. Les intérêts sont soumis à l'impôt sur le revenu et aux cotisations sociales

LES INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT ET DE PAIEMENT

- Commission d'intervention : 8,10 € / opération* ⁽¹⁾

*Tarification plafonnée à 3 opérations par jour

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (dont commission d'intervention)⁽¹⁾

- Pour rejet d'un chèque d'un montant inférieur ou égal à 50 € 30 €**
- Pour rejet d'un chèque d'un montant supérieur à 50 € 50 €**

** Tarification plafonnée à 2 opérations par jour

- Forfait de frais par prélèvement rejeté pour défaut de provision (dont commission d'intervention) ⁽¹⁾

- Pour un prélèvement inférieur ou égal à 20 € frais identique au montant du prélèvement rejeté***
- Pour un prélèvement supérieur à 20 € 20 €***

***Tarification plafonnée à 40 € par jour

(1) Commission d'intervention : somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

« Caisse d'Épargne et de Prévoyance Bretagne-Pays de Loire - Banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code monétaire et financier – Société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance - Capital de 964.000.000 euros - Siège social 2, place Graslin 44911 Nantes Cedex 9 – 392 640 090 R.C.S. Nantes - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 022 827 - Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs » n°1878 T délivrée par la Préfecture de Loire-Atlantique, garantie par la CEGC - 128 rue de La Boétie -75378 Paris Cedex 08 ».



CAISSE D'ÉPARGNE
BRETAGNE - PAYS DE LOIRE